

COMEAU, Robert, dir., avec la collaboration de Gilles Bourque, Roch Denis, Paul-André Linteau et Michel Lévesque. *Jean Lesage et l'éveil d'une nation*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989. 367 p.

Richard Jones

Volume 43, numéro 2, automne 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304795ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304795ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Jones, R. (1989). Compte rendu de [COMEAU, Robert, dir., avec la collaboration de Gilles Bourque, Roch Denis, Paul-André Linteau et Michel Lévesque. *Jean Lesage et l'éveil d'une nation*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989. 367 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43(2), 258–260.  
<https://doi.org/10.7202/304795ar>

COMEAU, Robert, dir., avec la collaboration de Gilles Bourque, Roch Denis, Paul-André Linteau et Michel Lévesque. *Jean Lesage et l'éveil d'une nation*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1989. 367 p.

Des collègues spécialistes de l'histoire des périodes non contemporaines me faisaient remarquer jadis que, comme historien, je n'avais pas à m'intéresser à la Révolution tranquille; c'était un sujet trop récent qu'on devait laisser aux journalistes, aux politicologues et aux sociologues. (Par contre, je pouvais légitimement, semble-t-il, me pencher sur l'époque de Duplessis, car — idéologie aidant — c'était déjà de l'histoire ancienne.) Or, je me rappelle bien qu'en commençant mes études en histoire au début des années 1960, la grande crise économique, survenue trente ans plus tôt, m'apparaissait comme de l'histoire fort ancienne. Un petit calcul, et l'apparition de cheveux nettement moins noirs, suffirent pour me faire comprendre que pour ceux et celles qui débutent leurs études universitaires aujourd'hui, la Révolution tranquille fait maintenant aussi partie de l'histoire ancienne. Les historiens ont donc le droit de s'y intéresser.

C'est bien ce qu'ils ont fait, en compagnie des inévitables (et beaucoup plus nombreux) politicologues, sociologues et autres observateurs de ce passé presque présent, lors du deuxième colloque sur «les leaders politiques du Québec contemporain». (L'on se souviendra que le premier colloque avait porté sur Georges-Émile Lapalme, celui de 1989 sur André Laurendeau, et qu'en 1990 le sujet sera Daniel Johnson - père, s'entend, le fils n'intéressant en ce moment que les infirmières).

Ce livre constitue donc les actes du colloque et réunit une quarantaine de textes, généralement assez courts, regroupés autour de neuf thèmes, chacun précédé d'une brève présentation. On trouve également une bibliographie fort utile sur Jean Lesage et le parti libéral, dressée par Michel Lévesque. Bien sûr, le colloque a fait une large place aux témoins de l'époque qui nous racontent des anecdotes. Par exemple, Claude Morin nous dit ce qui s'est passé lorsque, un 22 décembre il ne sait pas trop de quelle année, le premier ministre est apparu sans s'annoncer alors que Morin, en compagnie de son frère, était en train de jouer avec des *dinky toys*, des fusées en métal qu'on pouvait lancer à une dizaine de pieds avec un élastique, pendant que sa soeur et une amie jouaient aux dés. (Lesage s'est excusé de déranger et est reparti!) Et Éric Kierans raconte ce que fit Lesage lorsque son ministre de la Santé, débordé par le travail, était resté à son bureau au lieu d'assister au caucus ministériel. (Le chef libéral s'est fâché tout rouge.) De tels récits font sourire; ils approfondissent peu nos connaissances de la Révolution tranquille.

Lecteurs et lectrices s'arrêteront sans doute sur bon nombre de ces textes. Le politicologue Réjean Pelletier analyse les transformations vécues par la FLQ (la Fédération libérale du Québec, s'il vous plaît, et non pas le Front de libération) pour montrer que la démocratisation tant vantée du parti demeura un processus inachevé pendant les années de Lesage. Gérard Boismenu propose une étude fort élaborée de la pensée constitutionnelle de Lesage et des contradictions de plus en plus marquées qui se sont manifestées sur ce plan vers la fin de son deuxième mandat. Les sociologues Danielle Juteau et Nicole Laurin soutiennent dans une communication fort intéressante que l'étatisation du secteur hospitalier eut l'effet, entre autres, de provoquer une diminution importante du rôle des femmes alors que des fonctionnaires masculins ont pris la place des communautés religieuses à la direction des institutions de la santé. Pour sa part, l'historienne Johanne Daigle formule l'hypothèse que la «révolution» dans les hôpitaux s'est faite sans modifier le mode traditionnel d'organisation du travail. L'économiste Gilles Paquet estime, quant à lui, que cette grande réussite politique et symbolique que fut la nationalisation de l'électricité en 1963 eut des bénéfices économiques sans doute moins probants alors que l'État a mis en place une institution (un État dans l'État) qu'il contrôlait mal. (Les Québécois d'aujourd'hui doivent d'ailleurs se demander si l'Hydro-Québec, en raison des pannes de plus en plus nombreuses dans le réseau, n'est pas en train de faire reculer la province rapidement à l'ère de la grande noirceur.)

Lors d'une table ronde de conclusion, cinq politicologues y vont de leurs interprétations de la Révolution tranquille. Tous s'entendent pour souligner l'importance des éléments de rupture avec le passé qui caractérisent cette époque. Kenneth McRoberts, en particulier, sévit contre les révisionnistes qui cherchent à minimiser les effets des réalisations du gouvernement Lesage; les

années 1960-1966 représentent pour lui, et sans doute pour la très grande majorité des participants à ce colloque, une époque remarquable. Soit. Néanmoins, nous, simples héritiers de la Révolution tranquille, vivant dans le Québec très imparfait que nous connaissons - et n'en déplaise aux acteurs et aux témoins de cette période - aurons un jour à jeter un regard beaucoup plus critique sur les nombreux mythes qui ont été fabriqués à propos des changements survenus pendant ces années. Le colloque de 1988 a amorcé à peine ce travail.

Devant la qualité remarquable d'un bon nombre des communications, on peut regretter seulement que ceux qui ont préparé cet ouvrage à la publication aient laissé subsister un bon nombre de coquilles. Les lecteurs comprendront difficilement pourquoi le politicologue Clinton Archibald se lamente vivement de prendre la parole en dernier alors que son texte apparaît en deuxième place sur les cinq dans sa section. Antonio Barrette réclamerait la présence de deux «r» dans son nom de famille alors que Mackenzie King, si fier de son illustre ancêtre, le patriote William Lyon Mackenzie, se serait certainement offusqué de se faire prénommer «McKenzie». Décider du nombre de «l» qu'il faut pour conjuguer le verbe «rappeler» au futur, au passé, à l'imparfait ou simplement au présent (et l'on devine que, chez des gens qui se sont réunis justement pour parler de leurs souvenirs, ce mot revient fréquemment), semble avoir posé d'insurmontables obstacles. Cette remarque sera donc notre «chant du signe» (sic, p. 84).

*Département d'histoire  
Université Laval*

RICHARD JONES